

## A retenir

### COLZA

**Altise d'hiver** : Confirmation du vol. La pression reste malgré tout modérée. Maintenir la surveillance sur plante jusqu'au stade 3 feuilles.

**Altises des crucifères** : Localement observées, essentiellement en bordure. Maintenir la surveillance sur plante jusqu'au stade 3 feuilles.

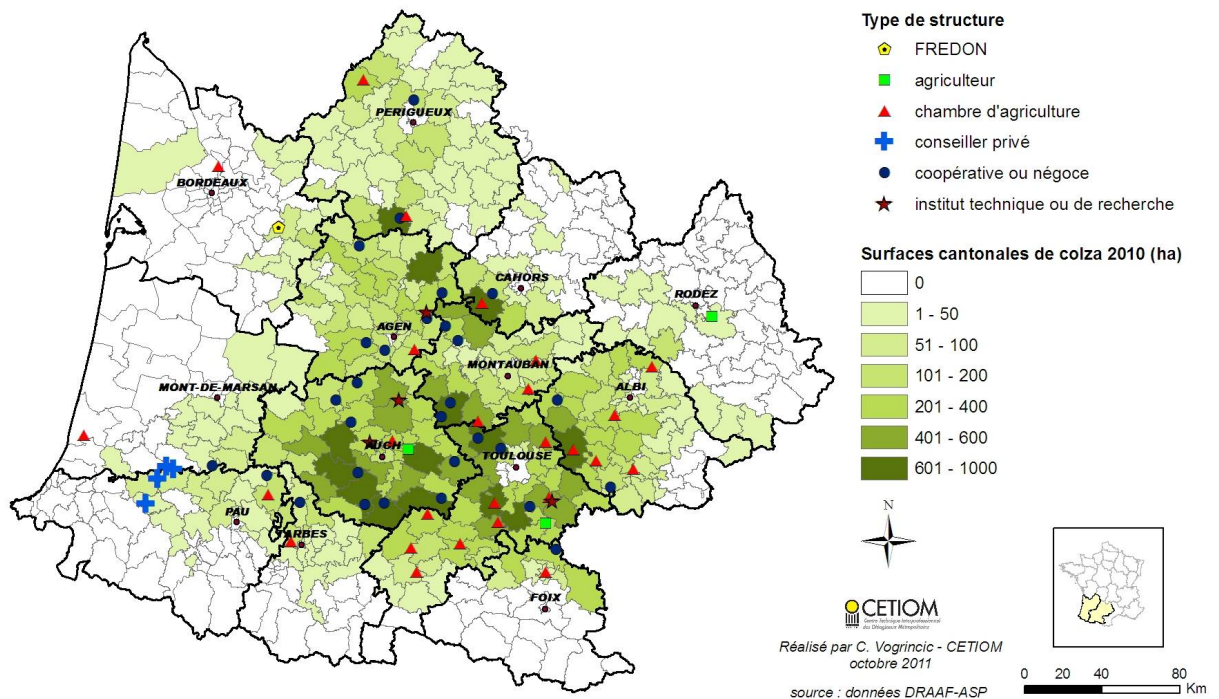
**Noctuelles défoliatrices** : Attaques ponctuelles. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

**Limaces** : A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles

## COLZA- Édition Midi-Pyrénées - Aquitaine

Le réseau Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) s'est légèrement étoffé depuis la semaine passée. Il est composé à ce jour de 67 sites (cf carte). Au cours des sept derniers jours, 58 de ces parcelles ont fait l'objet d'une observation.

### Réseau BSV colza Aquitaine, Midi-Pyrénées 2011-2012 Localisation des parcelles du réseau (N=67)



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

### • Stade phénologique et état de la culture

La plupart des colzas souffrent du manque de pluie et leur croissance est fortement ralentie notamment les petits colzas. Sur les parcelles comprises entre les stades cotylédons et B1 (1 feuille), quelques pertes de plantes sont observées. Sur celles-ci, le retour de la pluie est urgent.

A ce jour, 7% des parcelles sont encore en cours de levée et n'ont pas dépassé le stade cotylédons. 43% sont entre les stades B1 (1 feuille) et B3 (3 feuilles). 50% des parcelles sont au-delà du stade B3. Les parcelles les plus avancées sont aux stades B8 et B10.

### • Altises des crucifères ou petites altises

Bien que moins fréquentes, les petites altises sont toujours localement observées sur certaines parcelles. La présence d'anciens colzas à proximité accentue le risque. Elles sont présentes sur 7% des parcelles. Seule une parcelle du réseau dépasse le seuil de 8 pieds sur 10 avec morsures. De fortes attaques en bordures sont toujours signalées.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris. Surveillez en priorité les bordures de parcelles.

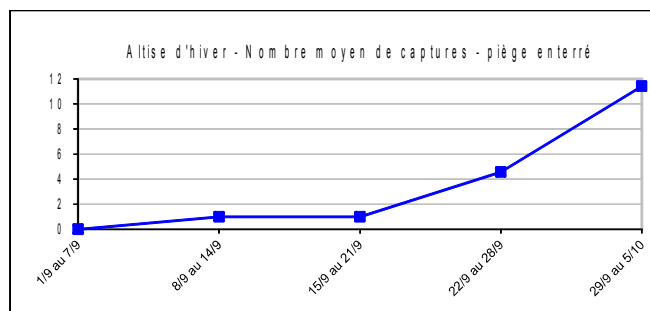
**Seuil de nuisibilité** : pour les levées avant le 1er octobre le seuil est de **8 pieds sur 10 avec morsures**. Pour des levées tardives, au-delà du 1er octobre, le seuil est de 3 pieds sur 10 avec morsures.

**Évaluation du risque** : Risque globalement faible excepté sur quelques rares parcelles en bordures. Il ne concerne plus que 50% des parcelles du réseau. A surveiller dès la levée en privilégiant les bordures.

### • Altises d'hiver ou grosse altise

50% des parcelles signalent la présence d'insectes dans les cuvettes et ce quels que soient les secteurs.

Le nombre de captures s'intensifie légèrement. Cependant, la fréquence de parcelles où les cuvettes présentent un nombre de captures significatif (supérieur à 5 insectes par cuvette) est stable et ne dépasse pas 16%.



Le risque lié à la prise d'alimentation (destruction de feuille) est toujours très faible. Le seuil de nuisibilité n'est atteint que sur une seule parcelle du réseau.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil de nuisibilité** : pour les levées avant le 1er octobre le seuil est de **8 pieds sur 10 avec morsures**. Pour des levées tardives, au-delà du 1er octobre, le seuil est de 3 pieds sur 10 avec morsures.

**Évaluation du risque** : Pas de risque majeur à ce jour. Il ne concerne plus que 50% des parcelles du réseau. A surveiller dès la levée en privilégiant les bordures.

### • Noctuelles défoliatrices

Des dégâts de larves de tenthrèdes ainsi que de piéride du chou sur plantes sont observés sur un peu moins de 10% des parcelles du réseau. Ces dégâts sont aléatoirement répartis sur le sud-ouest et ce retrouve aussi bien en Midi-Pyrénées qu'en Aquitaine. A surveiller, notamment sur les petits colzas.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles compris.

**Seuil de nuisibilité** : présence de larve sur plantes avec le ¼ de la surface foliaire détruite.

**Évaluation du risque** : risque globalement faible mais localement fort. Soyez très vigilants.

### • Noctuelles terricoles

Localement observées. A surveiller.

### • Fourmis

Localement observées sur certaines parcelles du Tarn et du Gers, mais les dégâts sont modérés. A surveiller.

### • Limaces

Pas de dégâts récents du fait de conditions climatiques sèches.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque** : Pas de risque à ce jour. A surveiller dès le retour des précipitations jusqu'au stade 3 feuilles.

## REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière oléagineux du CETIOM et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, Arterris, Capel, Cascap, Cetiom, Chambres d'Agriculture de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne, Coopérative de blé de Salvagnac, Ets Ladevèze, Euralis, Gascoval, Gersycoop, La Gerbe, Qualisol, Sica Rouquet, Terres de Gascogne les Silos Vicois et les agriculteurs observateurs. Pour la région Aquitaine, les observateurs sont précisés dans le BSV « Grandes cultures » d'Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.